



## **Par Nature, des ateliers littéraires avec le vivant**

dans les collèges et lycées

Projet national initié par la Maison des écrivains et de la littérature (Mél), avec le soutien scientifique du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

La Mél réalise le suivi logistique et administratif, elle est un soutien et accompagne les enseignants et les auteurs dans la mise en œuvre du programme.

Cet accompagnement facilite la relation avec l'auteur, garantit les conditions et dégage les enseignants des contraintes d'organisation en leur permettant de se concentrer entièrement sur les attendus du projet avec l'auteur et l'accompagnement des élèves.

### **Offre Pass culture**

**L'enveloppe financière liée à la part collective du Pass culture permet le financement de ce programme d'éducation artistique et culturelle.**

### **Modalités**

1. 5 juin - 13 septembre 2024 : appel à candidatures publié par la Mél (candidature via un formulaire en ligne et validation du projet par le chef d'établissement).
2. Septembre 2024 : sélection des 100 établissements scolaires participants par un comité technique.
3. Octobre 2024 : mise en relation par la Mél de l'écrivain et l'enseignant pour préciser les attendus du projet, la nature des ateliers d'écriture et élaborer le calendrier des 3 séances d'atelier.
4. Dès novembre 2024 : **inscription sur la plateforme Pass Culture et l'application ADAGE**
  - L'enseignant communique à la Mél les dates, créneaux horaires et lieux des 3 séances d'atelier.
  - La Mél met en ligne une offre sur la plateforme Pass culture **avec une date limite de réservation [3 séances d'atelier = 1 offre postée et 3 dates]**.

La publication de l'offre par la Mél sur la plateforme Pass culture doit intervenir **avant la date de la 1<sup>ère</sup> rencontre**.

  - Parallèlement, l'enseignant pré-réserve l'offre que son chef d'établissement valide sur l'application ADAGE.

La préservation et la validation sur ADAGE doivent intervenir **avant la date limite de réservation, notifiée par la Mél**. Ces 2 étapes sont indispensables et garantissent le paiement des auteurs.

Le calendrier des 3 séances ne pourra faire l'objet d'aucune modification sauf à titre exceptionnel et pour raison motivée. Le cas échéant, il est indispensable d'informer et suffisamment en amont la Mél afin de réactualiser l'offre sur la plateforme Pass culture.
5. De novembre 2024 à mai 2025 : réalisation des 3 ateliers de 2 heures chacun avec l'écrivain.
6. Mise en paiement, réalisé par la Mél, 315 € brut la demi-journée, via la part collective du Pass culture, soit 945 € brut les 3 demi-journées en droits d'auteur.

Attention, **les éventuels frais de déplacement et d'hébergement de l'auteur sont pris en charge par l'établissement ou la structure partenaire locale.**

### **Contacts**

#### **Mise en œuvre du projet /**

Natalie LURTON : 01 55 74 60 93, [n.lurton@maison-des-ecrivains.asso.fr](mailto:n.lurton@maison-des-ecrivains.asso.fr)

Robert MARTIN : 01 55 74 60 93, [r.martin@maison-des-ecrivains.asso.fr](mailto:r.martin@maison-des-ecrivains.asso.fr)

Frédérique MORÉ : 01 55 74 60 93, [f.more@maison-des-ecrivains.asso.fr](mailto:f.more@maison-des-ecrivains.asso.fr)

#### **Administration de l'offre Pass culture /**

Bothary UNG-CHAN-FAH : 01 55 74 01 51, [b.chanfah@maison-des-ecrivains.asso.fr](mailto:b.chanfah@maison-des-ecrivains.asso.fr)